



Auto école ACAM

14 RUE SAINTE BARBE

62250 MARQUISE

TEL : 06.22.09.70.52

AGR N°1706200020

DEROULEMENT DES EXAMENS DU PERMIS A2, A1

L'examen du permis moto se déroule en deux parties, le plateau et la circulation. Vous devez réussir au préalable le plateau avant de se présenter à la circulation. Les deux épreuves ne se déroulent pas le même jour.

Nous nous donnerons rendez-vous 1h avant l'heure de l'examen à l'auto-école. Il faudra vous munir de votre permis de conduire et d'une pièce d'identité. (la pièce d'identité ne sera nécessaire que si vous ne possédez pas de permis sécurisé).

Le plateau se déroule en 1 exercice. Vous commencerez par pousser la moto sans l'aide du moteur en ligne droite, marche avant et arrière, sur une distance de 6m. Puis vous effectuerez un parcours durant lequel différents modules seront évalués. Equilibre seul, sur la première partie du parcours qui sera chronométré. Freinage d'urgence. Equilibre avec passager. Slalom puis évitement.

L'ensemble de ces éléments est évalué à la suite. Vous aurez le droit à deux essais. La moto ne sera poussée qu'au premier essai.

Durant l'ensemble du parcours vous aurez le droit de poser trois fois le pied au sol, deux fois si une erreur est constatée lors de la poussette (plot déplacé, chute de la moto).

Le système de notation se présente comme suit :

A- aucune erreur

B- 1 erreur (pied supplémentaire, plot déplacé, piquet déplacé, attention les plots de l'évitement compte double lors de la phase rapide))

C- 2 erreurs ou erreur de parcours.

Le résultat sera connu sur place.

L'épreuve en circulation de 40 minutes explore huit domaines de compétences : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

Lors de cette épreuve sera évaluée le positionnement du motard sur sa voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et sera vérifié que la technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.

Pour obtenir un résultat favorable, il faut avoir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Le résultat de l'épreuve sera connu au moins 48h après le passage. Vous pourrez le consulter en suivant ce lien : <https://www.ae-acam.com/resultats-permis-de-conduire>